



Charte Bienvenu l'Artiste

Association Loi 1901 «Bienvenu l'artiste»

N°SIRET 918 756 412 000 14 • Code APE : 9499Z

Siège Social : 10 rue de l'Épalu 89220 Bléneau

contact@bienvenulartiste.fr

Préambule : L'Association **Bienvenu l'Artiste** a pour objectif de promouvoir la **culture**, la **mobilité** et le **social** dans notre communauté*. Nous nous engageons à œuvrer en faveur du développement culturel, de l'amélioration de la mobilité et de la promotion du bien-être social. Cette charte définit nos valeurs, nos principes d'action et nos engagements envers notre communauté.

(*): *Adhérents, bénévoles, volontaires, sympathisants, notre public.*

I. Valeurs

Solidarité : Nous favorisons la solidarité entre les individus, en encourageant le soutien mutuel, l'inclusion sociale et l'égalité des chances.

Ouverture : Nous prônons l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité culturelle et la tolérance. Nous valorisons le dialogue et la collaboration avec tous les acteurs de notre communauté.

Créativité : Nous encourageons la créativité, l'innovation et l'expression artistique sous toutes ses formes légales. Nous soutenons les projets culturels et artistiques qui contribuent à l'enrichissement culturel de notre communauté.

Durabilité : Nous nous engageons à adopter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Nous encourageons les initiatives de mobilité douce, la préservation des ressources naturelles et la sensibilisation à l'écologie.

II. Principes d'action

Promotion culturelle : Nous organisons des événements culturels, tels que des expositions, des concerts, des ateliers artistiques, dans le but de valoriser les talents locaux et d'enrichir la vie culturelle de notre communauté.

Mobilité : Nous encourageons des modes de déplacement durables, notamment le vélo, la marche à pied et les transports en commun.

Nous organisons des activités de sensibilisation, des balades thématiques et des initiatives visant à faciliter la mobilité pour tous.

Action sociale : Nous mettons en place des actions sociales visant à soutenir les personnes en situation de précarité, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, et tout individu ayant besoin d'une assistance. Nous favorisons l'inclusion sociale et la lutte contre les inégalités.

III. Engagements

Collaboration : Nous nous engageons à collaborer avec d'autres acteurs locaux, tels que les institutions publiques, les entreprises, les associations et les citoyens, afin de renforcer l'efficacité de nos actions et de favoriser des synergies positives.

Transparence : Nous assurons une gestion transparente de nos ressources et de nos activités. Nous rendons compte de nos actions et de nos résultats de manière régulière et accessible à tous.

Participation citoyenne : Nous encourageons la participation active des membres de notre communauté à nos activités et à la prise de décisions. Nous favorisons l'implication des citoyens dans nos projets et nous sommes à l'écoute de leurs besoins et de leurs idées.

Éthique : Nous respectons les principes éthiques dans toutes nos actions. Nous agissons avec intégrité, respectons la confidentialité des informations et faisons preuve de responsabilité dans l'utilisation des ressources.

Fait à Bléneau le 01/07/2023

Eddy Evangelos Yannakis

Président Bienvenu l'Artiste.

Signature de l'adhérent(e):